



TERMES DE REFERENCE

Étude sur les présomptions de corruption dans le secteur de la santé

I. Contexte et justification

La corruption se définit au sens large comme étant le fait pour toute personne d'user d'un pouvoir délégué à des fins d'enrichissement personnel. Elle revêt plusieurs formes. On peut citer entre autres, les détournements de fonds publics, l'usage abusif des biens publics, les rackets, etc. Les sondages du REN-LAC montrent que le phénomène de la corruption reste préoccupant au Burkina Faso quand bien même des progrès en matière de lutte contre la corruption ont été enregistrés ces dernières années. En effet, selon le rapport 2015 du REN-LAC, plus de 87% des enquêtés estimait que la corruption est fréquente ou très fréquente. De même pour l'année 2016, le pays a connu une amélioration au niveau de l'indice de perception de la corruption de transparency international passant de 38/100 à 42/100. Cette note révèle de gros efforts à faire car le Burkina Faso comme la plupart des pays africains est en dessous de la moyenne.

En outre, de nombreuses études montrent que la corruption touche tous les secteurs de la société burkinabè. De manière générale, les services des douanes, des marchés publics, des polices sont perçus par les populations comme les plus corrompus. Mais de plus en plus, des dénonciations de fait de corruption portent aussi sur les secteurs sociaux de base tels que ceux de la santé et de l'éducation. Ces dénonciations des faits de corruptions et de mauvaises pratiques dans la presse et auprès du REN-LAC, sont de plus en plus fréquentes dans le secteur de la santé en dépit de l'implémentation de la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Les pratiques fréquemment dénoncées sont les rackets des patients, les ventes de médicaments à des pharmacies privées, les détournements de malades des services publics vers les cliniques privées, la corruption discrète dont l'une des manifestations est l'absentéisme chronique du personnel soignant, etc. A cela s'ajoute, l'insuffisance ou la vétusté des infrastructures sanitaires, la mauvaise répartition du personnel soignant, l'inadéquation du plateau technique, l'insuffisance et les pannes du matériel et de consommables médicaux, etc.

Ces difficultés jouent négativement sur la qualité et l'accessibilité des soins de santé. Toute chose qui réduit les capacités de production des populations en vue de la satisfaction de leurs besoins vitaux.

Fort de cette situation, le REN-LAC dont la mission est d' « œuvrer pour la garantie de la bonne moralité et la transparence dans la gestion de la chose publique », entend mener dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2020, une étude sur les présomptions de corruption dans le secteur de la santé.

Les résultats de cette étude financée par le PNUD à travers le Projet de Renforcement de la Gouvernance Politique (PRGP) permettront au REN-LAC de:

- faire un plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance dans le système de soins de santé du Burkina Faso ;
- informer et sensibiliser les citoyens et les communautés sur les pratiques de corruption dans les services de santé ;
- sensibiliser les populations sur l'importance et la nécessité de la veille citoyenne contre la corruption et les mauvaises pratiques dans le système de soins de santé au Burkina Faso.

- II. Objectifs de l'étude

- L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'état de la corruption dans le secteur de la santé.

Plus spécifiquement l'étude doit :

- analyser l'organisation et le fonctionnement des services de santé afin d'identifier les dysfonctionnements favorisant les pratiques de corruption ;
- analyser le dispositif juridique et institutionnel du système de soins de santé burkinabè afin de mettre en évidence les failles qui favorisent la corruption et les mauvaises pratiques ;
- analyser le système d'approvisionnement et de gestion des médicaments dans les centres de santé publique ;
- analyser le système d'acquisition du matériel médical et des consommables médicaux au profit des centres de santé publique;
- analyser la répartition du personnel de santé et identifier les éventuelles insuffisances ;
- analyser les difficultés rencontrées par les acteurs du système de santé ;
- évaluer l'effectivité de la gratuité des soins et le niveau de satisfaction des usagers des services de santé ;
- documenter les présomptions de pratiques corruptrices y compris la corruption discrète et le profil des postes concernés dans les services de santé au Burkina Faso ;
- faire des recommandations argumentées en vue d'améliorer le système de soins de santé.

L'équipe de consultants veillera à étayer ses observations et analyses de faits probants.

III. Résultats attendus

Les résultats spécifiques escomptés de l'étude sont les suivants :

- l'organisation et le fonctionnement des services de santé sont analysés et les dysfonctionnements favorisant les pratiques de corruption identifiées ;
- le dispositif juridique et institutionnel du système de soins de santé burkinabè est analysé et les failles qui favorisent les pratiques de la corruption mises en évidence ;
- le système d'approvisionnement et de gestion des médicaments est analysé et les insuffisances favorisant la corruption identifiées,
- le système d'acquisition du matériel médical et des consommables médicaux est analysé et les insuffisances favorisant la corruption identifiées ;
- L'état de la couverture du système de santé en personnel soignant est connu ;
- les difficultés rencontrées par les acteurs du système de soins de santé sont identifiées et analysées ;

- l'effectivité de la gratuité des soins de santé et le niveau de satisfaction des usagers des services de santé sont évalués ;
- les présomptions de pratiques corruptrices y compris la corruption discrète dans les services de santé au Burkina Faso sont documentées et des recommandations sont formulées en vue d'améliorer le système de soins de santé.

IV. Pilotage du projet

Un comité de suivi composé de 6 membres sera mise en place : SEA, SAIC, GP, CE, un représentant du SYNTSHA, un représentant du RAME). Ce comité sera chargé de suivre la réalisation de l'étude.

V. DEMARCHE DE L'ETUDE

- **Etape 1 : Rencontre de cadrage**

Après la sélection de l'équipe de consultants, une rencontre de cadrage aura lieu pour discuter des missions des consultants, peaufiner la méthodologie proposée. Cette réunion aura lieu au plus tard 10 jours après la sélection de l'équipe de consultants.

- **Etape 2 : Collecte d'informations**

Après la réunion de cadrage, les consultants procéderont à la collecte des informations sur le terrain sur la base de la méthodologie validée.

A l'issue de cette collecte, un rapport préliminaire de 10 pages maximum sera produit et transmis au REN-LAC. Ce rapport préliminaire fera le point des résultats atteints et des difficultés rencontrées. Il sera discuté lors d'une réunion avec le comité de suivi.

- **Etape 3 : Elaboration du rapport provisoire**

Après la réunion de suivi, l'équipe de consultants prendra en compte les suggestions et les recommandations en vue d'approfondir les questions discutées. Ensuite, elle finalisera son rapport provisoire qui sera restitué au REN-LAC.

- **Etape 4 : dépôt du rapport final**

L'équipe de consultants déposera son rapport final au REN-LAC après la prise en compte des amendements de l'atelier de restitution. Ce rapport sera validé par l'équipe de suivi de l'étude.

VI. Calendrier d'exécution

L'étude est évaluée à 60 hommes/jours pour une durée calendaire de trois mois maximum.

<i>Sous-activités</i>	<i>Mois</i>											
	<i>J</i>	<i>F</i>	<i>M</i>	<i>A</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>J</i>	<i>A</i>	<i>S</i>	<i>O</i>	<i>N</i>	<i>D</i>
<i>Production et validation des TDR</i>						■						
<i>Appel à proposition</i>						■						
<i>Sélection de l'équipe de consultant</i>						■						
<i>Réunion de cadrage</i>							■					
<i>Collecte des données</i>							■					

<i>Sous-activités</i>	<i>Mois</i>											
	<i>J</i>	<i>F</i>	<i>M</i>	<i>A</i>	<i>M</i>	<i>J</i>	<i>J</i>	<i>A</i>	<i>S</i>	<i>O</i>	<i>N</i>	<i>D</i>
<i>Réunion de suivi</i>												
<i>Restitution</i>												
<i>Dépôt du rapport final</i>												
<i>Édition du rapport</i>												
<i>Atelier de lancement du rapport</i>												
<i>Organisation d'émissions télé</i>												
<i>Organisation de conférences publiques</i>												

VII. Livrables

- la méthodologie de conduite de l'étude et le projet de questionnaires ;
- le rapport préliminaire ;
- le rapport provisoire prenant en compte tous les objectifs et les résultats attendus ;
- la base de données des informations collectées ;
- une clé USB contenant le rapport final et la base de données.

VIII. Profil des consultants

L'étude sera conduite par une équipe de trois consultants dont :

- un médecin, pharmacien ou spécialiste de santé publique ayant au moins cinq expériences similaires dans les études qui sera le chef d'équipe ;
- un journaliste d'investigation ayant au moins un diplôme de BAC +4 et trois expériences similaires dans le domaine des investigations ;
- un sociologue ou un économiste ayant au moins un diplôme de BAC +5 et trois expériences similaires dans le domaine de la consultation sur les questions de santé. Il doit maîtriser les outils de collecte et de traitement des données.

IX. Conditions de candidature

Le dossier de candidature est composé de :

- une lettre de soumission adressée au secrétaire exécutif du REN-LAC ;
- une offre technique de 15 pages maximum comprenant la compréhension des TDR, la méthodologie et l'organisation du travail, un chronogramme précis, les trois CV des consultants et les attestations ou tout autre document prouvant les expériences ;
- une offre financière détaillée intégrant tous les coûts de la prestation.

X. Conditions de sélection des offres

Une commission chargée de la sélection des offres se réunira pour examiner et classer toutes les offres selon les critères suivants.

Eléments de l'offre	Résultats attendus	Nombre de point
Compréhension des TDR	Bonne description de la mission, commentaires et observations pertinentes sur les TDR	10/100
Méthodologie et organisation du travail	Description des différentes étapes de la mission, répartition des rôles, méthode de collecte et de traitement des données	15/100
Chronogramme	Précision et réalisme	5/100
Profil du consultant	Qualification requise et expériences prouvées	30/100
offre financière	Détail de tous les coûts	40/100

Nb : Le calcul de la note de l'offre financière se fait de manière suivante : l'offre la moins chère (OMC) sera notée 40/100. Les autres seront calculées selon la formule suivante note de l'offre $X=40 \frac{OMR}{offre\ de\ X} \frac{OMR}{offre\ de\ X}$

XI. Choix de l'équipe de consultants

L'offre qui sera retenue est celle qui aura la meilleure note totale parmi celles qui auront une note technique supérieure à 45/60.

XII. Modalité de paiement

L'équipe de consultants percevra une avance de 40% du montant de la prestation à la signature du contrat après la réunion de cadrage. Ensuite 30% après le dépôt du rapport provisoire et le reste après la validation de l'étude suivi du dépôt du rapport définitif.

XIII. Soumission des offres

Le dossier de candidature comprenant l'offre technique et l'offre financière doit être mis dans une enveloppe avec la mention : « **Offre pour le recrutement d'une équipe de consultants chargée de réaliser une étude sur les présomptions de corruption dans le secteur de santé au Burkina Faso** » adressé au secrétaire exécutif du REN-LAC.

XIV. Dépôt des offres

Le dossier de candidature doit être déposé au secrétariat du REN-LAC au plus tard le vendredi 07 Juillet 2017 à 15h00 au secrétariat du REN-LAC. L'ouverture des plis aura lieu le même soir à 15h15 mn en présence des soumissionnaires qui désirent y prendre part.

Ouagadougou, le

23 JUIN 2017

Le Secrétaire Exécutif

Dr. Claude WETFA

